

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 3 FEVRIER 2007

L'an deux mil sept, le 3 février à quatorze heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de Gamaches-en-Vexin se sont réunis sous la présidence de Madame Perrine FORZY, rue de la messe et rue aux juifs, sur la convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire, le 23 janvier 2007.

Etaient présents : Alexandre QUILLET, Serge MOREL, Francis LORIOT,
Danièle LEMETAIS, Benoît MORELLET,

Absents excusés : Dominique GAUTHIER, Colette TURLURE,
Dominique INGLIN, Michel DUTILLEUX

Secrétaire de séance : Alexandre QUILLET.

Membres en exercice : 10 Aucun pouvoir n'a été donné

L'ordre du jour a été étudié comme suit, en présence de Monsieur Olivier BERNARD des établissements GUITRA et de M.Mme GRONDIN, Mme CANNEVIÈRE, M. MOLLON, M. TAUNIN, riverains :

1 - Plantations rue aux juifs, rue de la messe et rue du moulin de pierre :

Madame le maire expose aux conseillers que sur les trois devis obtenus, celui de l'établissement GUITRA est celui qui correspond aux objectifs de qualité et de budget décidés précédemment en Conseil Municipal. Aussi les Conseillers autorisent Madame le Maire à signer le devis proposé.

Pour faire leur choix de plantations sur le domaine public, les Conseillers Municipaux présents décident de tenir compte des contraintes d'espace, de visibilité pour les automobilistes, de coût et de facilité d'entretien, avec le souci de rendre le quartier attrayant et de contribuer, ce faisant, au réflexe des automobilistes de ralentir.

Aussi, le Conseil décide

- ✓ d'encadrer le calvaire du carrefour de deux massifs de rosiers rampants
- ✓ de planter rue du moulin de pierre trois pommiers fleurs et à leur pied des cotonéasters
- ✓ de planter rue aux juifs des cotonéasters sur le talus devant les n° 2 et 2bis, ainsi que le long de l'ancien café Levé
- ✓ de planter deux pommiers fleurs arbustifs de chaque côté de la rue de la messe au niveau des n° 7 et 8
- ✓ de créer quatre massifs d'arbustes le long de la rue de la messe, devant les n° 2, 3 et 4.

A la demande de Serge Morel, le Conseil étudiera la possibilité et la pertinence d'installer des poteaux pour aider au respect des espaces verts. Serge Morel fera une proposition de leur implantation

Madame le Maire fera parvenir un courrier aux riverains pour les inviter à respecter les espaces verts et le nouveau sens de circulation.

Sur la proposition de Madame le Maire, il est décidé de planter de rosiers couvre-sol le massif à l'entrée du cimetière.

N'ayant plus rien à l'ordre du jour, la séance est levée à 15h45.